



Numéro de téléphone : droit de ne pas le divulger

Par **yanis995**, le **17/10/2008** à **12:00**

je suis en cours de divorce depuis 8 mois. mo ex menace de changer de numéro de téléphone qu iest mon seul moyen de communication avec mes enfants hormis lors de mes DVH.A t'elle le droit de ne pas me divulger son numéro sachant qu'elle est la mère de mes enfants et qu'elle en a la garde ?
merci d'avance